

comme les différents types d'armements - nucléaire, classique, chimique, etc. Les représentants des ONG seraient ainsi mis au courant de tous les mécanismes de désarmement dont dispose la communauté internationale.

La troisième session extraordinaire consacrée au désarmement offre à l'Organisation des Nations Unies une occasion idéale de lancer ce programme d'orientation, destiné à permettre aux ONG de mieux comprendre le rôle que jouent l'ONU et d'autres instances de désarmement dans le domaine du désarmement. Ce programme aurait trois objectifs : le premier serait d'améliorer la compréhension du rôle joué par l'ONU dans le domaine du désarmement; le deuxième d'acquérir une connaissance plus approfondie des mécanismes de limitation des armements et de désarmement ainsi que des questions abordées dans des instances extérieures à l'ONU; le troisième de familiariser les représentants des ONG avec les travaux et les procédures de leurs propres représentants nationaux auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Un programme qui s'articulerait de cette manière faciliterait une division du travail entre le Département des affaires de désarmement et les missions participantes de New York. Le Département serait chargé de concevoir et de superviser toute une série de séminaires et d'ateliers. Il ferait appel, le cas échéant, aux connaissances spécialisées offertes par les Etats Membres et par certains experts. Les Etats Membres participants auraient pour tâche de mettre au point l'élément du programme consistant à informer les représentants des ONG des activités de leurs missions et des politiques de leurs Etats.

Afin que les séminaires et ateliers relatifs à l'ONU se déroulent dans le climat voulu, il conviendrait qu'ils coïncident avec les sessions de la Première Commission et de la Commission du désarmement de l'ONU. Le temps passé à l'ONU serait d'une semaine au moins et de deux au plus. Pour que les participants puissent s'intéresser activement aux séminaires et aient la possibilité de faire connaissance, leur nombre ne serait pas supérieur à 30. Deux sessions du programme pourraient probablement avoir lieu consécutivement pendant les réunions de l'Assemblée générale et de la Conférence du désarmement et compteraient donc 120 participants par an au total.

Cette proposition est le fruit de l'expérience acquise par le Canada, qui a organisé un programme analogue pour les représentants des ONG canadiennes. Depuis 1986, le Canada a fait venir à New York des représentants de ses ONG afin de les familiariser avec les travaux de la Première Commission. La durée du programme est d'une semaine et les éléments essentiels en sont les suivants : présence aux séances de la Première Commission, réunions d'information par des fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU et exposés de fonctionnaires d'autres Etats Membres. Le programme a jusqu'ici été accueilli très favorablement et les participants ont été unanimes à considérer qu'il leur a donné une connaissance plus approfondie de l'ONU et de son action dans le domaine du désarmement.

Le Canada estime que cette proposition est un moyen efficace d'offrir aux ONG une éducation qui les mette directement en contact avec le processus de limitation des armements et de désarmement. Elle favoriserait également une meilleure compréhension du rôle de l'ONU dans le désarmement et de celui que jouent, ou pourraient jouer, les ONG.